

Olivier BERALDIN
Maire sortant
Saint-Laurent-En-Royans

A l'attention des Saint-Laurentinoises et Saint-Laurentinois

Mesdames, Messieurs,

À la suite du vote de dimanche 15 mars, les habitantes et habitants ont exprimé un choix clair. Je prends pleinement acte de ce résultat et du besoin de changement qu'il traduit.

Je tiens avant tout à souhaiter beaucoup de courage et de réussite à la nouvelle équipe municipale. Administrer une commune est une responsabilité exigeante ; je leur souhaite sincèrement de réussir dans l'intérêt de notre village.

Au cours de ce mandat, nous avons mené à bien des projets importants comme la **reconstruction des écoles, la création du city stade, la rénovation du pont du Tram, ainsi que la modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement.**

A cela s'ajoutent notre engagement auprès du tissu associatif, **la relance du club de football, la Fête du Bleu et la création de l'événement « Fêtons l'été »**, qui ont contribué à dynamiser notre commune ; autant d'actions concrètes qui témoignent du travail accompli.

À PROPOS DU COÛT DU PROJET « Ecoles »

Le dernier tract diffusé par la nouvelle équipe, évoque un coût de **5,2 M€**.
Présenter ainsi, ce chiffre sans détails est **trompeur**.

Pourquoi ?

Parce qu'il inclut des dépenses techniques et administratives obligatoires, présentes dans tous les projets de cette nature :

- Convention avec CAUE pour rédaction du Cahier des Charges
- Etude DIAG pour préchiffrage de la construction (pour rappel **3.1M€ en fin 2022**)
- Etude de sol et de diagnostic amiante + plomb
- Concours d'architecte + Frais de MOE (avec une construction passant de **3.1 à 3.6M€**)
- Frais techniques divers (réunion de chantier)

Il convient également de rappeler :

- l'obtention de **1,65 M€ de subventions dans des conditions très difficiles (crise sanitaire, inflation des prix sur l'énergie et la matière première, plan de financement gouvernemental, crise politique)**
- la négociation que nous avons menée avec la maîtrise d'œuvre, ayant permis de ramener de **3,6 M€ à 3,1 M€ soit 500 000 € d'économie.**

Ce projet a été préparé pendant près de **7 ans** et encore une nouvelle fois **voté à l'unanimité par le conseil municipal dont Nancy FILET-COCHE faisait partie.**

Alors, **ne confondons pas tout.**

Additionner l'ensemble des coûts sans explication, c'est entretenir la confusion. Les habitants ont droit à une information **claire, complète et sincère.**

Le coût réel de l'investissement (la construction) s'élève à **3,1 M€ HT**, comme indiqué sur le panneau réglementaire à l'entrée de l'école et à disposition de tous pour information.

DES CHOIX QUI POSENT QUESTION

Lors du premier conseil municipal, Nancy FILET-COCHE et son équipe, ont fait le choix d'attribuer des indemnités à l'ensemble des élus majoritaires et de les augmenter significativement atteignant l'enveloppe maximale légale. C'est un **doublement de l'enveloppe d'indemnités** par rapport à celle appliquée par l'équipe précédente.

Cette décision représente **35 000€ de dépenses de fonctionnement supplémentaires par an**, de manière indéterminée et non budgétée. Or, une gestion budgétaire repose sur un principe simple : **L'équilibre**.

Cette dépense devra être donc compensée, mais comment :

- par une hausse des impôts ?
- par une réduction des services ?
- par d'autres recettes, mais lesquelles?
- Une réduction du potentiel d'investissement ?

À ce jour, **aucune explication claire n'a été apportée**.

Durant ces six années, nous avons œuvré pour maintenir un équilibre et agir dans l'intérêt général. Je regrette cependant que, lors de cette campagne électorale, les nouveaux élus majoritaires n'aient pas pris le temps de présenter leurs convictions **publiquement**, dans le cadre d'échanges ouverts à tous. Une démocratie vivante repose sur la confrontation des idées et le dialogue avec l'ensemble des citoyens, et non sur des canaux restreints (Facebook, Instagram...) sans véritable interaction.

Je tiens enfin à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui m'ont accompagné durant ces six années : ma famille, mes amis, les élus, les bénévoles, les associations, les agents municipaux ainsi que les habitants qui nous ont accordé leur confiance.

Ces six années ont été intenses et riches d'engagements.

Il est désormais temps pour moi de passer le flambeau à la nouvelle équipe qui restera active au sein du conseil municipal dans une opposition constructive et qui saura être attentive à la situation de notre commune et à votre écoute. Vous trouverez ci-dessous l'adresse et un numéro de téléphone pour la contacter en cas de besoin :

✉	contact@agirensemblepoursaintlaurent.fr
☎	06-46-16-65-59

Je souhaite aujourd'hui, prendre du recul par rapport à la vie politique locale et vous informe avoir présenté ma démission de mes fonctions au sein du conseil municipal.

Je vous remercie.

Olivier BERALDIN

